

<https://www.pressegauche.org/Regimes-de-retraite-a-prestations-cibles-un-outil-d-epargne-additionnel-pou>
[r](#)



Régimes de retraite à prestations cibles : un outil d'épargne additionnel pour les travailleuses et les travailleurs



(CSN)

Date de mise en ligne : jeudi 29 octobre 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 29 oct. 2020 - Présente en commission parlementaire aujourd'hui, la CSN a accueilli favorablement le projet de loi visant principalement à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles.

« Il est clair pour nous que les régimes de retraite à prestations déterminées demeurent le meilleur véhicule d'épargne pour les travailleuses et les travailleurs, a souligné la vice-présidente de la CSN, Caroline Senneville. Mais malheureusement, ils ne sont pas accessibles à tous. En ce sens, les membres que nous représentons doivent avoir différentes possibilités qui répondent à la réalité de leur milieu de travail. »

Le président du Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN), Michel Desbiens, demande à ce que la mise en oeuvre de la loi se fasse rapidement. « Cette loi permettra enfin aux syndicats affiliés à la CSN qui, comme nous, ont négocié de tels régimes de retraite au cours des derniers mois, de mettre en application leurs ententes. »

En rendant possible le partage des risques/économiques et de ceux liés à la longévité, les régimes à prestations cibles constituent un outil supplémentaire intéressant, estime la CSN. Ils favorisent une mise en commun de plusieurs groupes de travailleuses et de travailleurs tout en respectant l'équité entre les différentes générations de cotisants au régime. Les mécanismes de financement et d'ajustement des prestations définis dans le projet de loi permettent d'établir un régime qui vise la sécurité et la stabilité des prestations. En ce sens, la CSN croit que ce projet de loi crée de nouvelles opportunités/quant à la mise/en place/des/régimes collectifs/dans les milieux de travail,/là où les régimes actuels ne sont pas adéquats./

La CSN a profité de son passage en commission pour rappeler aux parlementaires qu'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs n'ont pas accès à un régime de retraite adéquat et que des iniquités importantes perdurent en matière de revenus accessibles à la retraite, notamment envers les femmes et les travailleurs autonomes. Pour la centrale syndicale, les travaux permettant une meilleure retraite pour toutes et pour tous sont loin d'être terminés.